

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/05/2019

Dossier complet le :

11/06/2019

N° d'enregistrement :

2019-ARA-KKP-02006

1. Intitulé du projet

Reconquête agricole des côteaux de Crolles - secteurs de Craponoz et de Montfort

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Association Foncière Agricole autorisée des Côteaux de Crolles

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Nelly GROS, présidente

RCS / SIRET

2 0 0 0 0 8 1 1 3 1 0 0 0 1 9

Forme juridique

Association syndicale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47° a)	Défrichement d'une superficie de 1,96 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

En Isère, sur un territoire à très forte pression foncière pour l'urbanisation (habitat et industries), la préservation du foncier agricole est un enjeu majeur pour les générations futures. Il est fondamental de soutenir des productions vivrières de proximité et de qualité et de permettre le maintien et l'installation d'exploitations agricoles, et la commercialisation en circuits courts. La lutte contre l'enfrichement et la reconquête de terres agricoles peuvent contribuer à ces objectifs grâce à l'apport de foncier aux porteurs de projets locaux. La commune de Crolles se saisit du sujet et porte un projet de création d'une Association Foncière Agricole autorisée. Le 15 mai 2017, un arrêté préfectoral de création de l'AFAA des coteaux de Crolles est publié après l'enquête publique. Il s'agit de la première Association Foncière Agricole de France. La commune soutient l'AFAA par le versement d'une subvention.

En octobre 2017 le comité syndical se réunit pour la première fois afin d'élaborer des objectifs et prioriser des actions : confortement d'activités existantes pour le pâturage et la viticulture. La réflexion sur un plan de gestion des coteaux est lancée. Entre l'automne 2017 et le printemps 2018 le comité syndical se réunit à 8 reprises afin de travailler sur les plans à l'échelle parcellaire et déterminer 2 secteurs prioritaires destinés à la reconquête agricole (Craponoz et Montfort) : 20 parcelles ciblées pour une surface de 1,96 hectare environ après un travail d'animation foncière réalisé auprès des propriétaires. Ces parcelles font l'objet de la demande d'autorisation du présent dossier.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet de reconquête agricole sont les suivants :

- mettre en valeur le patrimoine naturel et le paysage des coteaux de Crolles par la restauration des anciens espaces agricoles (vignes) et la conservation du potentiel de production fourragère (prairies) respectant le cahier des charges de l'Agriculture Biologique ;
- favoriser les projets de confortation de 2 exploitations agricoles locales ;
- gagner du foncier fonctionnel pour ces 2 exploitations ;
- améliorer l'autonomie alimentaire de ces exploitations ;
- lutter contre l'enfrichement ;
- diminuer le risque d'incendie sur les coteaux (en zone périurbaine) lié à l'embroussaillage ;
- restauration d'une mixité paysagère et d'usages et par conséquent préservation de la biodiversité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le défrichage sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et broyage de souches entre juin et décembre 2019.

L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier par le chemin communal nommé "Chemin des Bergers" sur le secteur de Craponoz et via le chemin de la digue sur le secteur de Montfort.

Les phases de travaux sont les suivantes :

- abattage de 267 arbres (pour un volume estimé de bois de 62m³) marqués et préservations de bosquets et de haies identifiés
- broyage des souches à 20 cm de profondeur sur 9468 m² (pour permettre le réensemencement en herbe sur 14 parcelles)
- broyage des souches à 50 cm de profondeur sur 7795 m² (pour permettre l'implantation de vignes sur 6 parcelles)
- mise en place de clôtures sur les îlots voués à la pâture et à la fauche
- création d'accès à certaines parcelles
- création d'une plate-forme pour la mise en place d'un point d'eau pour les animaux sur un îlot

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après travaux :

- les 14 parcelles destinées à être remises en prairies seront réensemencées et exploitées par le GAEC Ferme des Echelles (Crolles) via la mise en place de conventions pluriannuelles d'exploitation avec l'AFAa (certaines parcelles sont propriété de l'exploitant). Ces parcelles seront exploitées conformément au cahier des charges de l'Agriculture Biologique (cf. statuts de l'AFAa)
- les 6 parcelles destinées à être plantées en vignes seront implantées et exploitées par Thomas FINOT (Crolles), exploitant viticole en Agriculture Biologique. Mr FINOT est déjà soit locataire, soit propriétaire de ces parcelles.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La demande d'autorisation de défrichement sera déposée auprès de la DDT de l'Isère après avis de l'Autorité Environnementale sur ce présent dossier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie défrichée	1,96 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Craponoz - Crolles
 E117 - E150
 E138 - E151
 E139 - E152
 E140 - E163
 E141 - E164
 E142 - E165
 E143 - E149
 E144 - E125

Montfort - Crolles
 AK16
 AK38
 AI26
 AI27

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5 ° 16 ' 42 " N Lat. 5 ° 51 ' 36 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II Versants méridionaux de la Chartreuse
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	projet en partie inclus dans le périmètre du Parc Naturel Régional de Chartreuse
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune couverte par un PPRN approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conservation de bosquets et de haies : habitats préservés pour la faune Remise en culture de prairies et pâture par un élevage extensif : restauration et entretien de pelouses sèches
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Transformation de parcelles enfrichées suite à l'abandon de l'activité agricole en pâtures et vignes
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone PPRN de Crolles : risque de chute de blocs
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration du paysage des côteaux de Crolles par la réouverture paysagère Projet s'inscrivant dans les objectifs de préservation des mosaïques paysagères du PNR de Chartreuse.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reconquête agricole

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En raison des plus-values

- économique (reconquête agricole),
 - environnementale (remise en état de pelouses sèches et préservation d'un bocage, exploitation agricole des parcelles conforme au cahier des charges de l'Agriculture Biologique)
 - de lutte contre le risque d'incendie (risque de destruction des milieux et protection des biens et des personnes)
 - et paysagère (réouverture des coteaux),
- ce projet de reconquête des coteaux de Craponoz et de Montfort devrait être exempté d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Crolles

le, 15 mai 2019

Signature



SSUS